

## 1000 adhérents et plus encore !

*En cette fin septembre, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a franchi la barre historique des 1000 adhérents, preuve du soutien croissant du grand public à la préservation des espaces naturels et à l'action de l'association. L'occasion de rappeler que l'engagement associatif est un véritable élément fondateur du Conservatoire de Picardie.*

### Adhérer, pourquoi ?

Le développement du nombre d'adhérents et l'implication de la population locale dans la préservation des milieux naturels témoignent de l'appui du grand public à l'action du Conservatoire de Picardie, notamment auprès des partenaires institutionnels et financiers. « *Adhérer c'est avant tout adhérer à un projet et lui apporter son soutien moral, précise Christophe Lépine, Président du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Protéger le patrimoine naturel local, encourager les actions de gestion des milieux naturels, soutenir les activités de l'association, être informé de ses activités... sont autant de bonnes raisons qui poussent à nous rejoindre* ». Aucune action particulière n'est demandée aux adhérents, en fonction de la motivation et des envies mais aussi des contraintes de chacun (personnelles, géographiques ou encore matérielles), l'investissement peut être plus ou moins important.

### Un soutien croissant

Depuis 2 années, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a mis l'accent sur la dynamisation de son assise citoyenne et le soutien par la société civile. Simplification du message de sensibilisation, organisation de journées réservées aux adhérents, envoi de newsletters attractives... , l'association a entrepris un vaste travail de communication et de promotion de son action et de ses activités. Et cela porte ses fruits : de 657 adhérents en 2016 à 929 en 2017, l'association compte aujourd'hui plus de 1 000 adhérents. Ce chiffre symbolique récompense 30 années d'actions et de proximité avec la population et s'appuie sur un socle solide : un réseau de sites reconnu et partagé.

### L'assise citoyenne, une force

Au Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, la gouvernance par les bénévoles et les adhérents et le lien fort entretenu avec les salariés sont un gage de réussite. « *Dans les Conservatoires notamment, nous avons su démontrer que ce statut associatif était l'un des seuls à pouvoir garantir la pérennité de l'action de protection de la nature, la garantie du respect de l'objet et des objectifs, un épanouissement des bénévoles comme des salariés...* souligne Christophe Lépine. *Aujourd'hui, c'est grâce au statut associatif que nous avons pu nous développer, nous faire accepter, nous diversifier.* »

### Une association au cœur des territoires

Créé en 1989 et agréé Etat-Région depuis 2012, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a pour objectif la conservation et la valorisation des richesses biologiques, écologiques et paysagères de l'Aisne, l'Oise et la Somme, afin d'en assurer la pérennité pour le bénéfice de tous. L'association à but non lucratif gère plus de 300 sites naturels, soit plus de 10 000 hectares, de grand intérêt dans les trois départements. Il assure l'étude, la protection et la valorisation de ces sites afin de vérifier que le patrimoine naturel remarquable qui s'y trouve soit préservé, restauré ou développé. Le Conservatoire entreprend notamment des travaux qui permettent de restaurer ou de maintenir de bonnes conditions de vie et de reproduction pour la faune et la flore. Il valorise également les sites en proposant des sorties nature et en réalisant sentiers, panneaux et plaquettes pour mieux faire connaître la nature en Picardie.

Dans le cadre de la fusion des régions, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie travaille étroitement avec son homologue du Nord-Pas de Calais.

Envie d'adhérer ? C'est possible en un seul clic : [www.conservatoirepicardie.org/adherer](http://www.conservatoirepicardie.org/adherer) !